



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE  
L'INDUSTRIE DES MINES  
ET DE L'ENERGIE DE  
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

*Le Directeur*

Nouméa, le

12 SEP 2011

à

Monsieur le Gérant  
Société SOGESCO  
BP 7196  
98801 Nouméa

Objet : Exploitation d'une centrale à béton à Ducos – Commune de Nouméa - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Dossier n°CE08-3160-001844/TDESI\_0282

Référence : Courrier n°6034-2-2437/DENV/SPPR/BEI du 7 mai 2008

Courrier n°SN/06/04/2011 du 26 avril 2011 relatif à votre déclaration

Courrier du 4 août 2011 complétant votre déclaration d'avril 2011

Monsieur le Gérant,

Par courrier en date du 4 août 2011, vous m'avez transmis les compléments relatifs à votre déclaration en vue d'exploiter une centrale à béton au 6 rue Eiffel ZI Ducos – commune de Nouméa.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est toujours pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En effet, le type de traitement et son dimensionnement ne sont pas suffisants. Je vous demande de me fournir une note détaillée des dispositions prises en matière de gestion des eaux sur votre site, les hypothèses de calculs ainsi que tous les éléments d'appréciation pour le dimensionnement de dispositifs de traitement, un plan précisant les écoulements, les points de rejets, le réseau d'assainissement privé et public.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai de 15 jours et à l'adresser à Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.41) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie  
Inspecteur des installations classées

